

# Flash

**Juin 2020**

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de juin :

1. De nombreux événements décalés, modifiés ou annulés et certains maintenus...
2. INFO AMF - Retrouvez les listes blanches de l'Autorité des marchés financiers
3. Les députés valident en commission la création d'une cinquième branche pour la dépendance
4. La location d'un coffre-fort dans une banque... du changement
5. Optimum Gestion Financière : retour de l'optimisme et déconfinement progressif

## De nombreux événements décalés, modifiés ou annulés et certains maintenus...

- La 19<sup>ème</sup> édition des « **Journées du Courtage** » se tiendra comme prévu **les mardi 15 et mercredi 16 septembre 2020** au Palais des Congrès Paris, Porte Maillot.
  - Nous y serons ; venez nous rendre visite *Stand n° P31*
- **L'édition 2020 des RDV du Courtage**, initialement prévue le 31 mars 2020, est décalée et aura lieu **le 3 novembre 2020 au Parc Chanot à Marseille**.
  - Nous y serons comme prévu

### • Formations éligibles DDA Optimum Vie/Factorielles

Comme nous l'avons annoncé en mai de nombreuses dates ont été modifiées.

**Si vous vous étiez inscrits à une précédente séance qui n'a pas eu lieu, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer à nouveau votre présence pour ces nouvelles dates.**



Factorielles

- Pour rappel :
- 29 septembre Lyon
  - 1<sup>er</sup> octobre Saint Maximin la Ste Baume
  - 5 octobre Rennes
  - 27 octobre Nancy
  - 28 octobre Paris

## INFO AMF - Retrouvez les listes blanches de l'Autorité des marchés financiers

Si les intermédiaires financiers doivent posséder un agrément de l'Autorité des marchés financiers pour pouvoir exercer leur activité, certains services spécifiques ou types d'investissements sont également soumis à l'obtention d'autorisations complémentaires.

Les listes disponibles

- **Liste blanche des investissements en biens divers (vin, forêt,...)**

Pour vous proposer d'investir dans un bien tangible comme le vin, les cheptels ou les forêts, avec une perspective de rendement, l'offre de votre interlocuteur doit être enregistrée auprès de l'AMF. Cet enregistrement ne constitue pas une incitation à investir dans ces placements qui restent par nature très risqués.

- **Liste blanche des ICO « Initial Coin Offerings »**
- **Liste blanche des PSAN (prestataires de services sur actifs numériques)**



## Les députés valident en commission la création d'une cinquième branche pour la dépendance

Ce lundi 8 juin, les députés ont donné leur feu vert en commission pour la création d'une cinquième branche « autonomie » à la Sécurité sociale, dédiée à la prise en charge des personnes en situation de dépendance, « un signal fort » selon le gouvernement.

Ce vote s'est effectué dans le cadre de l'examen des projets de loi relatifs à la dette sociale en commission spéciale. Les élus ont ainsi adopté une série d'amendements qui prévoient de modifier le code de la sécurité sociale pour inscrire expressément une 5<sup>ième</sup> branche autonomie.

Cette cinquième branche viendrait en complément des quatre branches existantes (maladie, accidents du travail, retraite, famille) de la Sécurité sociale.

Les amendements prévoient qu'un rapport devra être remis au plus tard le 15 septembre 2020 par le gouvernement sur les conséquences de la création

de cette branche en termes d'architecture juridique et financière et en termes de pilotage, gouvernance et gestion de ce nouveau risque.

Les députés sont allés plus loin que le projet de loi du gouvernement qui prévoyait la remise d'un rapport sur les modalités de sa future mise en place mais pas sa création elle-même. Le secrétaire d'État Adrien Taquet (Protection de l'Enfance) a salué « un moment important » et « un signal fort » envoyé aux Français sur l'« adaptabilité de l'État social ». Le rapporteur Thomas Mesnier (LREM) a expliqué qu'il s'agissait de « modifier l'architecture de la Sécurité sociale du XX<sup>e</sup> siècle telle que nous la connaissons pour y adjoindre une 5<sup>e</sup> branche gérant la couverture d'un 5<sup>e</sup> risque, la perte d'autonomie », rappelant que la construction de cette branche avait fait l'objet de promesses par le passé sans que le législateur n'ait pu « franchir le pas ».

## La location d'un coffre-fort dans une banque... du changement.

La location d'un coffre-fort dans une banque figurera bientôt dans le fichier des comptes bancaires (FICOBA) qui recense l'identité des personnes qui détiennent des comptes en France. La création d'un système d'identification des titulaires de coffres-forts était, en effet, prévue par la 5<sup>e</sup> directive anti-blanchiment de 2018 et un arrêté ministériel publié au journal officiel du 6 mai 2020 prévoit désormais l'obligation pour les banques de déclarer dans FICOBA les locations de coffres-forts.

FICOBA est utilisé par l'administration fiscale dans le cadre de ses missions de contrôle et de recouvrement, mais aussi par beaucoup d'autres autorités : douanes, TRACFIN, organismes sociaux, huissiers de justice, officiers de police judiciaire, haute autorité pour la transparence de la vie publique, etc. En pratique, les services d'enquête seront donc informés de l'existence d'un coffre-fort, mais seulement s'il est loué dans une banque.

Détenir un coffre-fort dans une banque n'est cependant pas synonyme de fraude et son contenu demeurera toujours inconnu, sauf si une autorité judiciaire en demande l'ouverture.



# Optimum Gestion Financière : retour de l'optimisme et déconfinement progressif

Grâce à la politique de gestion prudente d'Optimum Gestion Financière, les fonds conservent leur surperformance vis-à-vis de leurs indices respectifs :

Performances (nette de frais de gestion)	Au 12 juin 2020			Année 2019
	Fonds	Indice	V.A.	Fonds
Optimum Actions	-1,9	-14,6	<b>+12,7</b>	21,4
Optimum Actions Internationales	-4,2	-13,2	<b>+9,0</b>	21,3
Optimum Patrimoine	-2,6	-9,4	<b>+6,8</b>	14,2
Optimum Obligations	-1,6	-0,4	<b>-1,2</b>	3,5
Fonds Optimum Actions Canada (R)	-11,4	-13,6	<b>+2,2</b>	23,9

Les marchés ont poursuivi leur hausse entamée au mois d'avril. Ainsi, l'indice des actions américaines (S&P 500) a progressé de 4,7 % sur le mois alors que les actions européennes progressaient de 3,5 % sur le mois. Fait marquant, le marché américain a retrouvé pour la première fois son niveau de début d'année le 5 juin. L'annonce de plans de soutiens économiques et la reprise de l'activité aux quatre coins de la planète ont rassuré les investisseurs sur le retour de l'économie mondiale sur la trajectoire pré-crise plus rapidement que prévu.

Néanmoins, les prévisions macroéconomiques restent négatives pour le reste de l'année et les résultats des entreprises pour les prochains trimestres seront fortement impactés par les semaines de confinement. Ainsi, la Commission européenne a revu ses prévisions de croissance pour l'Union européenne (« UE ») à la baisse et anticipe une contraction du Produit Intérieur Brut (« PIB ») de -7,7 % sur l'année 2020 suivi d'un rebond de 6,2 % l'année prochaine. Le taux de chômage devrait quant à lui atteindre 9,6 % en fin d'année, contre 7,5 % avant la crise grâce aux mesures de chômage partiel au niveau européen. Aussi et après avoir enregistré des niveaux historiquement bas en avril à cause des mesures de confinement, les enquêtes d'activité traduisent un retour progressif à la normale et la confiance des consommateurs s'améliore légèrement, bien qu'elle demeure à un niveau encore très bas.

L'UE a fait un grand pas vers plus de solidarité fiscale et plus de stimulus pour répondre à la crise avec la proposition d'un plan de relance de 750 Mds €. Ce plan composé de 500 Mds € de dons et de 250 Mds € de prêts, alloués en priorité aux régions et secteurs les plus touchés par la crise devrait favoriser les investissements dans la transition écologique et le développement du numérique. Les fonds seraient empruntés par la Commission européenne et remboursés à partir de 2028, en s'appuyant autant que possible sur de nouvelles ressources budgétaires propres, comme la

taxe carbone aux frontières. Cependant, le chemin vers un accord est encore long en raison des divergences de vues entre les différents pays. Par ailleurs, la France et l'Allemagne ont de leur côté proposé des plans de relance en ciblant les secteurs aéronautiques, automobiles et le tourisme, fortement touchés par la crise.

Du côté des banques centrales, la Réserve fédérale américaine a maintenu son taux directeur dans une fourchette de 0,00 % à 0,25 % et n'a pas augmenté la taille de son soutien monétaire. Elle prévoit une baisse du PIB américain de 6,5 % cette année et ne prévoit pas de relever son taux directeur avant 2023. La Banque Centrale Européenne (« BCE ») a maintenu ses taux directeurs inchangés (0,00 % pour les opérations principales de refinancement, 0,25 % pour la facilité de prêt marginal et -0,50 % pour la facilité de dépôt) mais a, contre toute attente, augmenté la taille de son Pandemic Emergency Purchase Programme de 600 Mds € pour atteindre une enveloppe 1 350 Mds € destinée à l'achat de dette publique et privée.

Alors que les larges soutiens économiques et le retour progressif de l'activité ont permis aux marchés de se reprendre, la reprise des tensions géopolitiques apporte son lot d'inquiétudes pour la suite de l'année dans un contexte économique déjà fragilisé. Après la reprise des manifestations à Hong Kong, Donald Trump a réitéré ses attaques contre le gouvernement chinois en soulevant la menace de tarifs commerciaux. En Europe, les discussions concernant les futures relations commerciales entre le Royaume-Uni et le continent piétinent alors que l'approche de l'échéance de la période de négociation (janvier 2021) fait craindre la mise en place barrières commerciales défavorables. Sur le front de la pandémie, l'émergence de certains foyers de contamination en Asie et aux États-Unis fait craindre un deuxième choc sur l'économie mondiale.

Aussi, les équipes de gestion d'Optimum, tout en se focalisant sur la protection du capital, restent alertes à tout développement positif afin de saisir des opportunités d'investissement. L'incertitude quant à l'évolution de la crise sanitaire nous amène à recommander une allocation diversifiée tant sur le plan géographique qu'entre les classes d'actifs. À ce titre, le fonds Optimum Patrimoine, nous semble être une bonne option avec son profil diversifié dynamique : 56 % en actions (dont 44 % en Europe), 22 % en obligations et 22 % en liquidités.

## OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles  
75008 Paris, France  
+ 33 1 44 15 81 81

N° Indigo 0 820 320 322  
0,12 € TTC / MN

optimumvie.fr  
optimumvie.fr/linkedin

